



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUES ET DE PUBLICATION

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom :

Prénoms :

• Renseignements relatifs aux responsables légaux

Je soussigné(e) *Nom* *Prénom*

père de l'enfant

mère de l'enfant

tuteur de l'enfant

Tél. Courriel.

autorise n'autorise pas la Ville de Toulon à effectuer et à reproduire des reportages photographiques et/ou audiovisuels où apparaît mon enfant lors des activités organisées ou en partenariat avec les directions « Éducation, Jeunesse et Petite Enfance » de la Ville.

Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront porter préjudice à l'enfant et que je pourrai annuler la présente autorisation à tout moment auprès des directions concernées à l'adresse mail « bdieducation@mairie-toulon.fr » ; sous réserve de fournir impérativement lors de cette demande :

- ✓ une photo d'identité de l'enfant permettant ainsi de pouvoir retirer les images le concernant de notre fond iconographique,
- ✓ les dates des différentes activités auxquelles l'enfant a été inscrit durant la période comprise de 2014 à 2020.

• Renseignements relatifs à la publication et à la diffusion des prises de vues

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels.

La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise de 2014 à 2020.

Fait à le

Signature du responsable légal de l'enfant

